



CENTRE DE CRÉATION HELVÉTIQUE
DES ARTS DE LA RUE

REVUE DE PRESSE

2021



Info Sport Culture | Crans-Montana

TV & Streaming

Audio



Culture

Culture • Cinéma • Séries • Musiques • Livres • Spectacles • Arts visuels • Jeux vidéo

La première formation suisse en arts de la rue lancée à La Chaux-de-Fonds

Arts visuels

Publié le 30 avril 2021 à 15:02

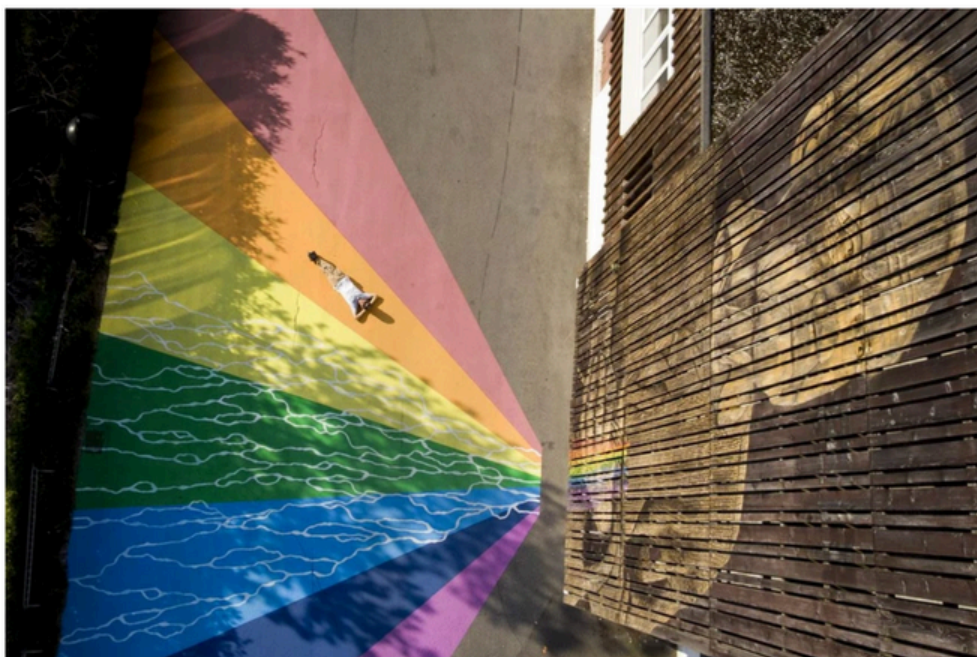
Partager



Spectacle de la compagnie "Le théâtre des monstres" lors de l'édition 2017 de La plage des six pompes. - [Keystone - Valentin Flauraud]

<https://www.rts.ch/info/culture/arts-visuels/12163871-la-premiere-formation-suisse-en-arts-de-la-rue-lancee-a-la-chauxdefonds.html>

Première filière de formation des Arts de la rue à la Chaux-de-Fonds



La fresque géante *Fluidité* de l'artiste de rue suisse, Antoine Guignard (couché sur le sol), alias LPVDA (les pin-
ceaux verts d'Antoine), est photographiée lors du festival art nature AILYOS, à Leysin, en Suisse. 2019

<https://www.watson.ch/fr/suisse/art/591075680-premiere-filiere-de-formation-des-arts-de-la-rue-a-la-chaux-de-fonds>



<https://www.canalalpha.ch/play/le-journal/topic/22580/la-chaux-de-fonds-precurseur-pour-les-arts-de-rue>

**HEIDI.NEWS**
IL EST TEMPS DE RACONTER LE MONDE

Nouvelle revue disponible
Retour vers le sauvage - Tome 1 

Menu | Les Explorations Suisse Monde Santé Sciences Environnement – Les dessins de Pitch Comment – Q

Mon compte S'abonner

CULTURE **Actu****ABO** «Une école suisse des arts de rue, c'est un peu notre rêve» **Vincent Nicolet**
+ Suivre

Publié le 06 mai 2021 à 19:32. / Modifié le 08 mai 2021 à 07:59.

Partager Lire plus tard Offrir l'article

**le Point du jour**

Chaque matin, un résumé de l'actualité envoyé d'une ville différente du monde.

[S'inscrire à la newsletter](#)

<https://www.heidi.news/culture/une-ecole-suisse-des-arts-de-rue-c-est-un-peu-notre-reve>

La Chaux-de-Fonds 2020-2024 : Une ville en mutation

Culture alternative

Deux projets phares en phase de développement marqueront la montée en puissance de la culture alternative dans notre ville. D'une part, la création du Centre de création helvétique des arts de rue (CCHAR), qui s'établira à La Chaux-de-Fonds et aura pour objectif d'accompagner administrativement des projets, mais aussi d'accueillir des artistes afin de leur permettre de développer une création et de la confronter au public, tout en leur proposant un lieu de représentation adapté à leurs besoins. Le CCHAR, soutenu par les Accords de positionnement stratégique (APS) qui unissent les régions au canton, deviendra sans aucun doute un centre de compétences national appelé à rayonner sur l'ensemble du pays.



6

D'autre part, le Conseil communal entreprendra des démarches afin de créer une ou plusieurs Maisons de la culture, des arts et des artistes (le nom doit encore être défini), qui se voudraient un ou des lieux d'échanges et de dynamisme culturels, en attribuant plusieurs logements à des ateliers et des appartements de résidence d'artistes. Les bâtiments communaux de la rue Numa-Droz pourraient se prêter parfaitement à ce processus, car ils sont constitués d'appartements ouvriers plus petits que la moyenne et, en regard de la détente du marché du logement, plus difficiles à louer. L'idée serait de dédier l'entier d'un bâtiment à la culture et aux artistes afin de favoriser l'effervescence et l'émulation culturelles, ceci sous l'égide d'une association garante de la bonne gestion du projet.

Patrimoine accessible et valorisé

Il existe en ville nombre de lieux en principe non accessibles mais qui fascinent le public. Certains ont notamment pu être visités au cours des festivités du 10^e anniversaire de l'inscription de l'urbanisme horloger sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Au cours de cette législature, le Conseil communal entend planifier et organiser la mise en valeur de ces lieux insolites.

D'une part, le Conseil communal ambitionne de créer un centre d'interprétation du savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art, classé sur la liste du patrimoine mondial immatériel par l'UNESCO depuis décembre 2020. Ce centre sera installé dans un appartement situé en face de l'Atelier oublié de la rue du Progrès 68. La muséographie résolument moderne, soit tournée vers l'expérience individuelle, permettra de visiter de manière indépendante le centre et ensuite de pénétrer dans l'Atelier oublié.

D'autre part, le Conseil communal envisage de rendre accessibles au public plusieurs lieux d'exception sur un modèle identique, à savoir l'Appartement Art nouveau de la rue du Doubs 32 (lequel serait valorisé par l'aménagement d'une exposition dans l'ancien atelier);



l'Appartement Sandoz et son papier peint, mais aussi et en particulier le jardin d'Amélie partiellement reconstruit (véritable jardin d'acclimatation qui voyait sous nos latitudes fleurir pas moins de 300 espèces végétales, dont certaines exotiques); l'Ancien Manège et la Maison Blanche devront naturellement faire partie du projet d'une manière ou d'une autre, comme peut-être un jour le Grand Temple, la Synagogue, la villa Fallet, la villa Galliet et la villa Turque, voire l'un ou l'autre bâtiment nouveau susceptible d'entrer en résonance avec l'œuvre du Corbusier.

La visite de ces objets emblématiques de notre patrimoine s'inscrira dans un parcours guidé destiné au public qui pourra ainsi sillonner non seulement le plan en damier et plus globalement l'urbanisme horloger, mais aussi pénétrer les lieux qui témoignent encore aujourd'hui de l'édification de la Métropole horlogère.

La Chaux-de-Fonds 2020-2024 : Une ville en mutation

Accords de positionnement stratégique

Les quatre associations régionales neuchâteloises, le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et le Canton de Neuchâtel ont ratifié quatre APS. D'essence politique, les APS identifient les atouts majeurs et définissent les objectifs de développement des quatre grandes régions du canton : Montagnes neuchâteloises, Val-de-Ruz, Neuchâtel Littoral et Val-de-Travers. Les APS viennent en appui de nombreux projets, en particulier comme un outil facilitateur pour l'obtention d'aides financières dans le cadre du crédit d'impulsion voté par le Grand Conseil en 2019 et par la Nouvelle politique régionale (NPR). Les APS, ratifiés par toutes les parties, témoignent ainsi de la reconnaissance par les uns et les autres des atouts et spécificités de chaque région.

La Région des Montagnes neuchâteloises s'est définie sous le slogan «Espaces de liberté et de création», faisant à la fois allusion à la culture et à l'économie, ainsi qu'à la concentration urbaine et aux grands paysages. Plusieurs projets chaux-de-fonniers ont déjà pu bénéficier directement de ces accords ou en bénéficieront prochainement : le Musée d'histoire naturelle, le CCHAR, les anniversaires de l'inscription de l'urbanisme horloger au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Biennale du patrimoine horloger, ...

Le Conseil communal souhaite continuer de s'appuyer sur cet outil dans la perspective du renforcement de son image culturelle, mais également dans la perspective de la valorisation du lien qui unit celle-ci à l'économie et singulièrement à l'industrie horlogère.



7

[https://www.chaux-de-fonds.ch/autorites/conseil-general/Documents/seances CG/2021/20210531/PRES_RAPP_CC CG_Programme_Legislature_2020_2024_ANX1_PL_210519.pdf](https://www.chaux-de-fonds.ch/autorites/conseil-general/Documents/seances	CG/2021/20210531/PRES_RAPP_CC	CG_Programme_Legislature_2020_2024_ANX1_PL_210519.pdf)

Morvillars

120 personnes sous le charme des fôles

Par L'Est Républicain - 09 oct. 2021 à 17:48 - Temps de lecture : 1 min



Le spectacle *Le canton des fôles*, présenté par le Centre de création helvétique des arts de la rue (CCHAR) dans le cadre du festival Contes et compagnies, a enchanté plus de 120 personnes, le 2 octobre à Morvillars. Les fôles sont des contes et légendes des deux Jura, le suisse et le français, pleins de sorcières et d'animaux extraordinaires. Après quelques histoires d'une quinzaine de minutes, le dernier conte de la veillée a été improvisé et inventé avec le public.

<https://www.estrepublicain.fr/culture-loisirs/2021/10/09/120-personnes>

CONTACTS

Le CCHAR

Annie Surdez

Jennifer Moser

Julie Bloch

Rue de la Ronde 5

+ 41 79 812 74 88

+ 41 78 883 76 75

+ 33 6 13 62 83 56

2300 La Chaux-de-Fonds

annie@cchar.ch

coordination@cchar.ch

administration@cchar.ch